REUNION DU 16 FEVRIER 2015

- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2015 de la commune.
- Le Conseil Municipal approuve les projets des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre
- Le Conseil Municipal décide de ne pas participer au financement des voyages scolaires du collège.
- Le Conseil Municipal refuse de verser une subvention au Secours Catholique, à l'AFSEP, au CDAD et accorde une subvention aux AFN de MURS-CLERE DE BOIS, à l'Association Sportive du Collège et à Mission Locale.
- Le Conseil Municipal a approuvé la nomination des habitants de la commune "Les Muroises et les Murois".
- Le conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association de la cantine scolaire de Chatillon et à régler les factures présentées par l'Association concernant les repas fournis aux enfants de la Commune au tarif de 3.05 € par repas.

REUNION DU 07 AVRIL 2015

- Affectation du résultat de fonctionnement au 31/12/2014 de 50 190.13€ :
25 190.13€ en 1068 excédents de fonctionnement (section investissement) et 25 000.00€ en 002 résultat de fonctionnement reporté (section fonctionnement).
- Vote des taux d'imposition, inchangés par rapport à 2014 : taxe d'habitation 26.57%, taxe foncière bâti 16.01%, taxe foncière non bâti 39.54%
- Vote du budget 2015 : fonctionnement dépenses et recettes : 171 049.00€
Investissement dépenses et recettes : 63 574.27€
- Participation aux frais de scolarité : école publique 5 898.99€, école privée, 2 982.04€
- Subventions accordées : Fondation du Patrimoine 50€ et Prévention Routière 50€
- Participation au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2015 pour un montant de 97.94€.
- Achat d'un tracteur tondeuse Kubota aux établissements CLOUE d' un montant de 5 540 € TTC, reprise de l'ancien 440 €.

REUNION DU 01 JUIN 2015

- Acceptation du devis de notre prestataire CERIG d'un montant de 750 € pour l'achat d'un logiciel afin d'assurer la dématérialisation de l'envoi des documents budgétaires à la préfecture et à la trésorerie.
- Décision modificative suite à la cession de l'ancienne tondeuse : 231 et 024 : 440 €
- Vote de la redevances due par ERDF au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité: 197 €.
- Vote de la redevance d'occupation du domaine public due par France Télécom à la commune de Murs en 2015 : 410 €
- Accord de subventions au Comité des fêtes : 1 200 € et au Fonds d'aide aux jeunes : 8.40 €

REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2015

- Acceptation du devis de la SAS GOUGEON concernant la réparation de l'horloge extérieure de la mairie, d'un montant de 1 038.00 €.
- Acceptation du paiement de la contribution du Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry d'un montant de 490€.
- Approbation du rapport annuel 2014 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de CLION.
- Attribution d' une participation de 42.57€ à l'école Jules Ferry pour le voyage 2015 (14.19€ par enfant) et d' une participation de 306 € pour le voyage 2016 (102€ par enfant).
- Vote du nouveau tarif de la salle des fêtes
- Elaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmé pour mettre en conformité les locaux communaux.
- Fixation du nouveau loyer du logement communal devenu vacant : 460 €
- Décision de facturer des heures de ménage ou de remise en état des espaces verts, et les dégâts occasionnés par les locataires des logements communaux et constatés lors de l'état des lieux de sortie.